

EUROCODE 8 : APPLICATION AUX OUVRAGES GÉOTECHNIQUES - Présentiel

Cette formation traite de l'application de l'Eurocode 8 à la reconnaissance des sols et au calcul géotechnique des ouvrages soumis à des sollicitations sismiques.

Objectifs opérationnels

- Identifier l'action des séismes sur les ouvrages géotechniques
- Étudier le comportement dynamique des sols et la liquéfaction
- Appliquer l'Eurocode 8 (EC8) à la reconnaissance des sols et au calcul géotechnique des ouvrages
- Utiliser l'amélioration des sols en zone sismique

Public Concerné

- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'oeuvre
- Ingénieurs et techniciens des bureaux d'études chargés de la conception des ouvrages

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Prérequis

Suivre cette formation réclame une connaissance de base de la géotechnique. Elle ne fait pas l'objet d'une évaluation des connaissances avant l'entrée en session.

Contenu

Sols et séismes

- EC8 et les missions géotechniques
- Présentation des classifications de sol selon l'EC8, les paramètres à mesurer lors des investigations géotechniques
- Présentation du contenu d'un rapport d'étude préliminaire, vis-à-vis des exigences de l'EC8
- Investigations complémentaires au stade des études
- Sollicitations engendrées par les séismes
- Comportement dynamique des sols, modèles de comportement adéquats pour le calcul dynamique et moyens de mesure des paramètres
- Description du phénomène de liquéfaction
- Moyens de mesure des paramètres nécessaires en laboratoire et in situ
- Moyens d'études en laboratoire et in situ : apport des techniques modernes de reconnaissance des sols
- Techniques de sismique active et passive : champs d'application pour la reconnaissance géophysique et géotechnique des sols

Application aux ouvrages géotechniques

- Comportement, conception et justification des fondations sous sollicitations sismiques suivant l'Eurocode 8
- Interaction sol-structure

Exercices d'application

- Calcul des fondations superficielles
- Calcul des fondations profondes
- Ouvrages de soutènements

Stabilités des pentes et barrages

Amélioration des sols en zone sismique

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, des partages d'expériences et d'exercices pratiques de calculs sur des cas concrets.

Les exercices de calcul concernent portent sur la justification les fondations superficielles, les fondations profondes et les ouvrages de soutènements.

Il est demandé aux participants de se munir d'un ordinateur portable afin de pouvoir réaliser les exercices pédagogiques d'application.

■ Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et ingénieur d'études BTP.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490

Mail : formation@groupeginger.com